

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Novembre 2007

MENSUEL N° 112 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Espace vert

Où en est la Promenade Verte Régionale (PVR) ?

La PVR, c'est un vieux projet, qui remonte au début des années 1980. L'idée émane initialement des cyclistes quotidiens du GRACQ (opération "guidons futés") : créer un itinéraire cyclopiétonnier formant une boucle à l'intérieur des limites régionales et reliant des espaces verts par des continuités agréables et tranquilles. Elle fut présentée à la "Commission 2 roues" régionale de l'époque.

Les officiels ont repris le principe et on en reparle régulièrement, au fil des années et des gouvernements successifs (PRD, etc...). Mais quelques tronçons seulement ont été réalisés à ce jour.

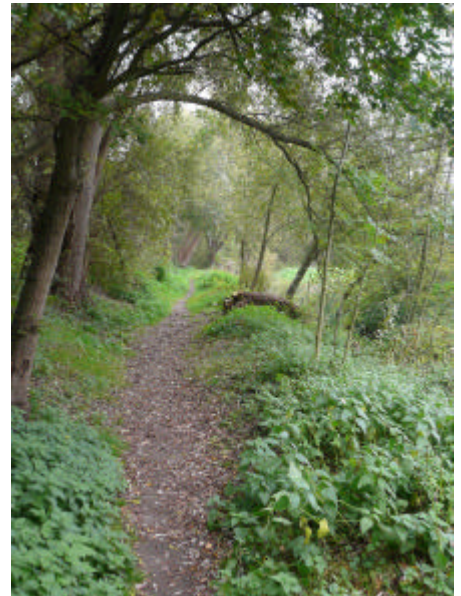
Actuellement, la ministre Evelyne Huytebroeck, en charge du dossier, tente de finaliser la totalité des 60 km de promenade pendant son mandat.

Des consultations ont réuni les gestionnaires des sites où passe la PVR et les communes, autour des plans d'aménagements présentés par des bureaux d'architectes.

Des propositions de modifications ont donné lieu à de nombreuses discussions.

Il en ressort une opposition ferme des associations de préservation de la nature à faire passer la promenade à travers les sites à haute valeur biologique. Pour elles, la PVR doit passer à leur périphérie, afin de ne pas perturber la flore et la faune, tout en donnant la possibilité aux promeneurs qui le souhaitent de visiter les sites.

Une opposition nette s'est aussi manifestée face aux aménagements trop bétonnés ou coûteux imaginés par les bureaux d'architectes et pro-



Les associations s'opposent fermement à un aménagement trop paysager (tel que présenté sur la photo de gauche) du sentier qui se situe sur le site à haute valeur biologique qu'est l'Hof-ter-Musschen (photo de droite), afin notamment de ne pas perturber la faune et la flore.

posés tels quels par l'IBGE.

Et à Woluwe-Saint-Lambert ?

Des projets pour WSL ont été présentés il y a plus de 2 ans, notamment le tronçon le long de la Woluwe. Des améliorations ont été suggérées à l'époque; mais, depuis lors, plus aucune nouvelle!

On croyait le projet enterré, puisque le financement des aménagements était laissé à charge des Communes. Cela, jusqu'au début août, lors de l'aménagement d'un "plateau ralentisseur" avenue Chapelle-aux-Champs, devant l'école Singelijm, (ceci à l'insu de la Commune et des Monuments et Sites!). On découvre à cette occasion l'amorce du parking contigu (illégal dans un espace vert classé) et des escaliers sur le sentier longeant la Woluwe. Voilà qui ressemble fort aux plans initiaux du projet, non corrigés suivant les suggestions! Début septembre, les travaux sont terminés: le plateau, le parking et des escaliers, de chaque côté du

pont, rejoignant le sentier. Des piquets portant le sigle de la PVR et de Bruxelles Environnement confirment qu'il s'agit bien d'un tronçon de plus de la PVR !

Le hic: le maître d'ouvrage a oublié que des PMR (personnes à mobilité réduite) en fauteuil roulant et des parents avec landau doivent aussi pouvoir emprunter ce sentier! (D'autre part, la surélévation d'une quinzaine de centimètres du trottoir de l'avenue Chapelle-aux-Champs, prévue afin d'éviter le parking sauvage a aussi été "oubliée"!)

Raymond Beys - ASEPRE

Extrait de "La Pie Bavarde" N°31
d'octobre 2007

Visite guidée sur le site
Hof-ter-Muscchen

Le 2 décembre à 10 h, av. Hippocrate devant l'entrée du site.

« Natura 2000 et le Maillage vert »
Info : Chr. Rombaux : 02 242 50 43

Le petit patrimoine



Le mascarone

Les mascarons sont des têtes sculptées. Introduit dans la langue française au XVI^e, le terme vient de l'italien « mascherone » qui signifie masque de grande taille.

En architecture, le mascarone est un ornement représentant généralement une figure humaine parfois effrayante, de satyre (demi-dieu rustique qu'on représentait sous l'aspect d'un homme pourvu d'oreilles allongées, d'une queue, de cornes recourbées et de jambes de bouc), de masque fantastique ou grotesque. Le tout est souvent inspiré de la mythologie antique. Décorant les façades des hôtels particuliers, le mascarone avait, à l'origine, la fonction d'éloigner les mauvais esprits afin qu'ils ne pénètrent pas dans la maison.

Par ailleurs depuis son origine, le mascarone a souvent représenté des expressions traduisant tant la joie ou le bonheur, que la colère, la tristesse ou la peur.

Cependant durant la période plus classique, un visage moins expressif pouvait exprimer la paix ou la sérénité, voire l'élégance, surtout pour les mascarons de femme ou d'ange.

Les mascarons ont proliféré à la belle époque et, si quelques rares survivants se sont manifestés pendant l'entre-deux-guerres, l'époque contemporaine les a éradiqués.

Geneviève Vermoelen



Mobilité

Sécurisation des abords de l'Ecole de la Providence

Petit compte rendu de la réunion organisée par la Commune sous la présidence de M. O. Maingain.

En arrivant à la maison communale, j'avais peur d'une assistance clairsemée, étant donné la manière tardive dont nous avons été prévenus – deux jours à l'avance ! Cependant, c'est une heureuse surprise de voir une représentation équilibrée de notre quartier. Une quarantaine de personnes, de tous âges, garnissent les sièges de la salle du conseil. Ecole, habitants des différentes rues, commerçants, indépendants, j'ai le plaisir de voir que notre quartier est bien vivant. Les responsables de la cellule mobilité, Mrs Deny et Lieben nous présentent le projet qui consiste en trois passages piétons sécurisés supplémentaires et l'abandon du stationnement alternatif rue des Déportés.

Le projet est intéressant et dénote l'intérêt du Bourgmestre pour la sécurité des usagers faibles.

Les réactions fusent de la salle, La majorité des intervenants reconnaît les efforts de l'école pour limiter les nuisances du trafic, une étude est en cours en son sein afin de mieux structurer les attitudes de mobilité des parents. Cependant, ce sont les autres gênes du trafic dans le quartier qui, immanquablement, s'invitent dans le débat. Le trafic de transit et particulièrement celui des camions constituent un gros problème. Les embarras créés aux heures de pointe suscitent souvent des comporte-

ments dangereux de la part des conducteurs impatientes.

Visiblement, les gens de la cellule prennent note des nombreuses remarques et Mr Maingain est très attentif à cette prise de contact avec le quartier. En conclusion, il s'agit d'une première réunion très riche qui en appelle d'autres. Rendez-vous est d'ores et déjà pris avec les responsables de l'école pour une collaboration avec le comité de quartier dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité de l'école, avec la perspective d'être une source

d'inspiration pour le futur plan communal de mobilité.

Mon opinion est qu'en se souciant du bambin de 3e maternelle ou de la maman avec une poussette – les usagers les plus faibles – ce soit l'ensemble des habitants du quartier qui bénéficie d'une voirie agréable et respectée par tous ceux qui l'empruntent. J'espère revoir les personnes qui ont manifesté leur intérêt et bien d'autres à de futures réunions sur le site même de l'école.

*Emmanuel Lothaire
Comité de quartier Petit Woluwe*



Si la circulation de transit, à certaines heures, est pointée comme une des causes principales des difficultés dans le quartier, il est cependant clair que le comportement de nombreux parents n'améliore en rien la situation.

Urbanisme

Woluwe Shopping Center.

L'avis de la Commission de concertation qui concerne le cahier de charges de l'étude d'incidences est favorable à condition :

- D'y préciser qu'un scénario avec modification du terme de gratuité pour le parking soit étudié en profondeur ;
- De porter une attention particulière aux moyens de lutte contre les inondations et de gestion des eaux sur ce site en intégrant les données du bassin versant rassemblées par les autorités et sociétés publiques sur cette question ;
- De bien préciser que la mobilité de tous les usagers de l'espace public soit étudiée ;
- D'inclure une étude qualitative des commerces existants dans le Shopping et dans les environs (place St-Lambert, rue St-Lambert, etc.) ;
- D'étudier comme alternative la couverture couverte au-dessus et la fermeture de la façade arrière du nouveau deck parking.

Un avis favorable également sur le choix du chargé d'étude AGORA pour autant qu'il s'entoure d'une personne qualifiée dans les domaines commercial, social et économique.

Il faut noter qu'un membre de Wolu-Inter-Quartiers fera partie du comité d'accompagnement de l'étude d'incidences comme membre associé.

Mobilité

Mis en place depuis la fin septembre, le passage qui a été construit dans la berme centrale du boulevard de la Woluwe, à la hauteur du château Malou, est une demande très ancienne des comités de quartier. L'objectif recherché est de permettre aux véhicules qui sortent du Shopping du côté du boulevard de la Woluwe et qui doivent repartir vers Zaventem, de pouvoir le faire en toute sécurité et non plus comme c'était le cas avant, en faisant demi-tour au carrefour avec la rue Voot. L'objectif à plus long terme est également de reporter au maximum la circulation « produite » par le Shopping de la rue Saint-Lambert vers le boulevard, afin de soulager un quartier fortement habité. Un autre objectif était de permettre de créer une traversée piétonne et cycliste supplémentaire bien nécessaire entre l'avenue Vandervelde et la rue Voot. Dans l'attente d'un réaménagement plus complet, lors de la venue du tram 94, la Région a accepté de faire ces travaux suite à notre insistance et à celle de la Commune.



Environnement

L'électricité verte au service du développement durable.

Depuis le 1er janvier 2007, la libéralisation de l'électricité est effective en région de Bruxelles-Capitale. Ceci signifie par conséquent que chaque consommateur a désormais la possibilité de s'approvisionner auprès du producteur de son choix. Cela implique surtout qu'à partir de cette date, chaque consommateur qui le souhaite, peut consommer de l'électricité verte.

Celle-ci est par définition « propre », à savoir qu'elle ne produit pas (ou très peu) de gaz à effet de serre si dommageable pour l'avenir de notre planète.

Mais qu'entend-on exactement par électricité verte ?

L'électricité verte est produite par les différentes technologies d'énergie renouvelable qui exploitent les flux d'énergie naturelle de la terre à savoir :

- le vent: on parle alors d'énergie éolienne
- le soleil: on parle alors d'énergie solaire

- l'eau: on parle alors d'énergie hydraulique
- la biomasse: à condition qu'elle soit utilisée de manière durable.

Avantages de l'électricité verte

Elle est « propre » (ne participe pas ou très peu aux changements climatiques)

Elle est « sûre » (contrairement à l'énergie nucléaire)

Elle est « infinie » (contrairement aux énergies finies telles les énergies fossiles, pétrole, gaz, charbon, uranium)

Mode d'emploi

Différents acteurs entrent en ligne de compte :

les producteurs d'électricité à Bruxelles : Electrabel, Lampiris et Nuon,

le gestionnaire de réseau de transport « Elia » qui se charge du transport de la haute et très haute tension

les gestionnaires de réseau de distribution, à Bruxelles « Sibelga », qui ont entr'entre dans leurs attributions, l'obligation de vérifier que l'électricité parvienne de manière continue et régulière à tous les clients raccordés. Ceci implique donc que, pour le consom-

mateur qui a opté pour l'électricité verte, il n'y a aucun risque de coupure d'électricité en cas d'absence de vent ou de soleil par exemple.

Prix

Le prix de l'électricité verte se situe à peu de chose près, au niveau du prix de l'électricité conventionnelle et est même moins chère que le fournisseur par « défaut ».

Conclusion

Le consommateur qui choisit un producteur d'électricité verte a la garantie que la quantité d'électricité consommée sur base annuelle sera effectivement produite en Belgique et/ou en Europe à partir d'énergies renouvelables.

En d'autres mots, en achetant de l'électricité auprès d'un fournisseur qui offre exclusivement ou principalement de l'électricité verte, vous encouragez le développement de ces nouvelles filières de production d'électricité en Belgique et à travers l'Europe et vous posez dès lors un geste en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Béatrix Tilquin

Ciné-Club New-Cubitus

Le vendredi 7 décembre à 20 h 30
Centre « Les Pléiades »



LITTLE MISS SUNSHINE



1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl
PAF : 3 € - Info au 0477/54 65 01

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Un GAS à Woluwe ?

Un Groupe d'Achat Solidaire (GAS), c'est un groupe de personnes qui se rassemblent pour s'approvisionner en produits écologiques de qualité directement chez des producteurs locaux. C'est un fonctionnement autogéré par les membres, avec le soutien du Réseau bruxellois de GAS.

- Pour sortir de la fatalité du supermarché ;
- Pour une consommation raisonnée ;
- Pour des liens privilégiés entre producteurs et consommateurs ;
- Pour une alimentation saine, savoureuse et de qualité, à prix abordable aux citoyens, et cela sans épuiser les ressources naturelles de demain ;
- Pour soutenir une agriculture économe en énergie et respectueuse de son environnement,
- Pour une découverte de produits qui n'ont pas le goût standardisé de la grande distribution, qui ne viennent pas de l'autre côté de la planète (filiale courte) et dont la récolte se fait sur base régulière.

Pour tout cela et bien d'autres choses encore...

une réunion de constitution d'un GAS à Woluwe se tiendra le jeudi 29 novembre à 20 heures à la Maison des Jeunes l'Antichambre. Rue Vervoesem, 38 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Antichambre (antichambre@chello.be) – 02 771 96 24 et / ou avec Nicolas (gas1200@gmail.com)" Charte disponible sur <http://www.gas-bxl.collectifs.net>

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - CCP n°000-0392213-42

Abonnement au Bulletin : 5 €/ an